



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Année scolaire 2023-2024



Service en ligne Orientation en 3^e Phase **définitive** d'orientation

Guide à l'attention des chefs d'établissement et de leurs équipes
pour l'accompagnement des familles

Sommaire

1. Siecle Orientation	5
1.1 Action à effectuer avant la phase définitive	5
1.2 Les étapes de la phase définitive	6
1.3 Suivre la procédure	7
1.4 Échanges entre le service en ligne et Siecle Orientation	8
1.5 Suivre les choix définitifs	9
1.6 Ouvrir le conseil de classe	11
1.7 Saisir les propositions	13
1.8 Suivre les réponses des familles	14
1.9 Affichage dans la fiche de dialogue	16
1.10 Recommandation	17
1.11 Points de vigilance pour la phase définitive	17
1.12 Documentation d'accompagnement	17
2. Service en ligne	19
2.1 Connexion au service en ligne Orientation	19
2.2 Ouverture et fermeture du service en ligne Orientation	22
2.3 Préparer la rentrée 2024	23
2.4 Accuser réception de l'avis provisoire pour pouvoir formuler les choix définitifs	25
2.5 Formuler les choix définitifs	26
2.6 Choisir la 2 ^{de} générale et technologique ou 2 ^{de} STHR	30
2.7 Choisir la 2 ^{de} professionnelle et la 1 ^{re} année de CAP ou de CAP agricole	32
2.8 Choisir plusieurs voies d'orientation	35
2.9 Valider les choix définitifs	37
2.10 Consulter et modifier les choix	38
2.11 Répondre aux propositions du conseil de classe	41
2.12 Accord	43
2.13 Désaccord	45
2.14 Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie	48
2.15 Connexion de l'élève	49

1. Siecle Orientation

Gestion de la procédure d'orientation et du service en ligne

Vous trouverez ci-dessous des recommandations pour l'utilisation de Siecle Orientation et du service en ligne Orientation dans le cadre de la campagne d'orientation 2023-2024.

1.1 Action à effectuer avant la phase définitive

Ouvrir le service en ligne orientation

Le service en ligne Orientation doit être ouvert dans **Vie de l'Établissement** pour permettre l'affichage de la brique Orientation sur Scolarité Services.

The screenshot displays the SIECLE Vie de l'Établissement interface. The top navigation bar includes 'SIECLE | Vie de l'Établissement' and various utility icons. The main content area is divided into two sections: 'Tableau de bord' and 'Services en ligne'.

Tableau de bord: Contains a central message box with instructions for opening or closing online services. It includes a 'CHOOSEZ VOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT' button.

Services en ligne: A list of services with their status and control buttons:

Service	Statut
Affectation après la 3 ^e	OUVERT
Folios	OUVERT
Bourse de collège	OUVERT
Bourse de lycée	OUVERT
Cahier de textes	FERMÉ
Demandes d'autorisation	FERMÉ
Documents	FERMÉ
Emploi du temps	FERMÉ
Évaluation	FERMÉ
Fiche de renseignements	OUVERT
Folios	OUVERT
Livret scolaire (CP - 3 ^e)	FERMÉ
Orientation	OUVERT
Paiement des factures	FERMÉ
Vie scolaire	FERMÉ

Dès la fermeture du service Orientation dans Vie de l'Établissement, la brique Orientation n'est plus visible sur Scolarité Services.

Mes services

Mes enfants

- Bourse de collège
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Actualités

Message de l'établissement

La brique Orientation n'est plus affichée dans le menu dès la fermeture du service en ligne Orientation dans Vie de l'Établissement

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

1.2 Les étapes de la phase définitive

Les étapes dans Siecle Orientation

- > Suivre la formulation des choix > ouvrir les conseils de classe pour saisir les propositions
- > suivre les réponses des familles.

SIECLE | ORIENTATION

Quoi de neuf | Informations | 2023-24

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | **Phase définitive** | Désaccord et appel | Paramétrer

Base élèves

Vie étab.

Cahier textes

Vie scolaire

Évaluation

L.S.I.

Bourses

Orientation

Tableau de bord

Message du service académique

La phase définitive est ouverte.

- Choix définitifs
- Ouverture des conseils de classe
- Propositions du conseil de classe
- Réponse des représentants légaux

Calendrier de l'orientation

PHASE PROVISOIRE	PHASE DÉFINITIVE
1 ^{er} semestre ou 2 ^e trimestre. Du 09/01/2023 au 29/12/2023	2 ^e semestre ou 3 ^e trimestre. Du 01/01/2024 au 31/03/2024

Suivi des saisies de 3^e

12 Elèves de 3^e
0 Hors Procédure

MENU | SIECLE | ORIENTATION | 24.1.0.0.7 | Accessibilité : non conforme

Les étapes dans le service en ligne

> Formuler les choix définitifs > répondre aux propositions du conseil de classe.

Mes services

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de classe du 2^e trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de classe du 3^e trimestre

Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre.



Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les établissements proposant les formations envisagées et conseillées par le conseil de classe en consultant les offres de formations après la 3^e dans le [service en ligne affectation](#) .

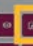

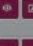



[Je formule les choix définitifs d'orientation](#)


Une question, besoin d'aide ?

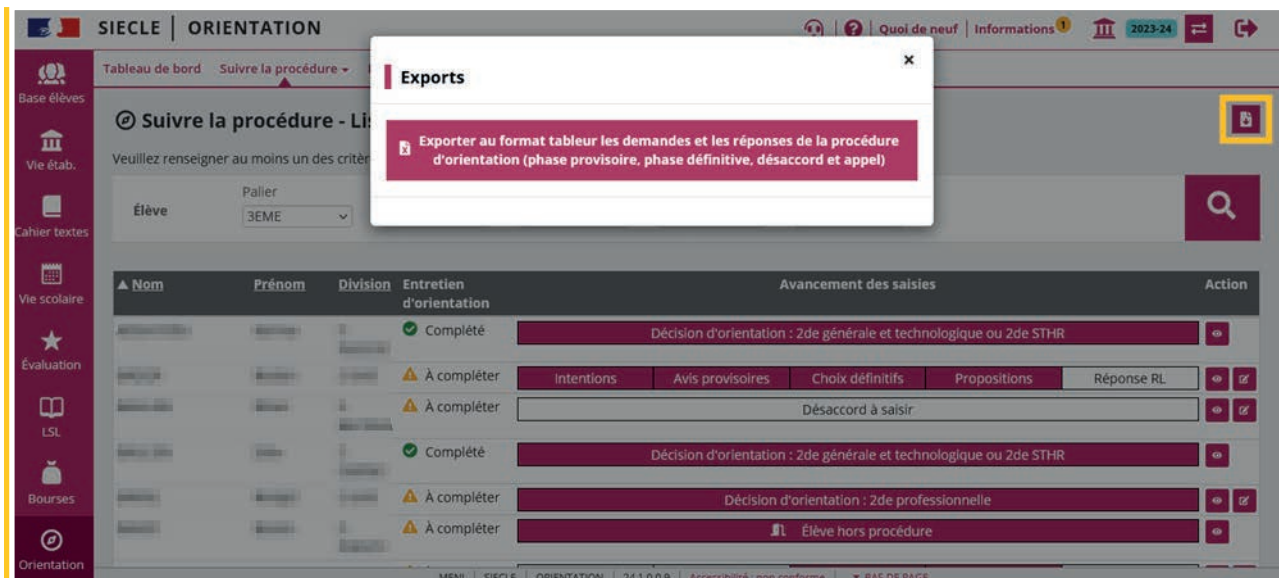
[Assistance](#)

1.3 Suivre la procédure

La page **Suivre la procédure-Liste des élèves** permet de suivre l'avancement des saisies et leurs détails dans la fiche élève  , les modifier si besoin et compléter les informations manquantes  indiquées dans la pop-up.

Nom	Prénom	Division	Entretien d'orientation	Avancement des saisies					Action
			Complété	Décision d'orientation : 2de générale et technologique ou 2de STHR					
			À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	
			À compléter	Désaccord à saisir					
			Complété	Décision d'orientation : 2de générale et technologique ou 2de STHR					
			À compléter	Décision d'orientation : 2de professionnelle					
			À compléter	Élève hors procédure					
			À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	
			À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	
			À compléter	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions	Réponse RL	
			À compléter	Aucune saisie					

L'export  au format tableur des demandes et des réponses au cours de la procédure d'orientation (phase provisoire, phase définitive, désaccord et appel) permettent de suivre le détail des saisies pour chaque élève.



The screenshot displays the SIECLE ORIENTATION web application. A modal window titled 'Exports' is open, offering to export orientation requests and responses in spreadsheet format. The background interface includes a sidebar with navigation options like 'Base élèves', 'Vie étab.', 'Cahier textes', 'Vie scolaire', 'Évaluation', 'LSL', 'Bourses', and 'Orientation'. The main content area shows a table of student records with columns for name, division, orientation interview status, and progress of data entry. The table includes rows for students with 'Complété' status and others with 'À compléter' status, showing various decision options like 'Décision d'orientation : 2de générale et technologique ou 2de STHR' and 'Élève hors procédure'.

1.4 Échanges entre le service en ligne et Siecle Orientation

Les choix définitifs peuvent être saisis par le chef d'établissement dans Siecle Orientation et en parallèle dans le service en ligne Orientation par un représentant légal.

Les demandes saisies dans le service en ligne par les familles sont affichées dans Siecle Orientation après leur transfert dans la nuit suivant la saisie et écrasent les choix saisis en établissement.

Les choix saisis par le chef d'établissement ne sont visibles dans le service en ligne qu'à la consultation des propositions du conseil de classe.

Quand cela est nécessaire, vous avez la possibilité de modifier les choix saisis par les familles dans le service en ligne. **Cette modification est possible dans Siecle Orientation à partir de l'ouverture des conseils de classe.**

Un courriel est envoyé à chaque représentant légal les informant des modifications. L'adresse utilisée pour l'expédition des courriels est une adresse générique configurée par les services académiques lors de l'installation de Siecle.

La saisie des choix dans le service en ligne n'est plus possible dès l'ouverture du conseil de classe, le message « les propositions du conseil de classe ne sont pas encore disponibles, votre établissement est en train de les saisir » est affiché.

Le lendemain de la saisie des propositions, le représentant légal peut les consulter et donner sa réponse dans le service en ligne.

Les repères des saisies



Choix définitifs saisis par l'établissement dans Siecle Orientation.



Choix définitifs saisis dans le service en ligne. Les nom et prénom du représentant légal ainsi que la date à laquelle la saisie a été effectuée sont affichés dans l'écran de consultation des choix.



Choix définitifs saisis dans le service en ligne modifiés par l'établissement dans Siecle Orientation.



Afficher la saisie SLO initiale des choix dans une pop up après leur modification par l'établissement dans Siecle Orientation.



Choix définitifs n'ayant pas été transféré dans Siecle Orientation car saisis le jour même de l'ouverture du conseil de classe.



Propositions saisies.



Accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe depuis le service en ligne.

1.5 Suivre les choix définitifs

Les choix sont affichés avec l'origine de la saisie dans l'écran **Choix définitifs**.

SIECLE | ORIENTATION

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Phase définitive | Désaccord et appel | Paramétrer

Phase définitive - Choix définitifs

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève: Palier: 3EME, Division: , MEF: , Nom: , Prénom:

Nom	Prénom	Division	Origine	Choix	Date de mise à jour TS	Action
			🏠	2de professionnelle 1re année de CAP ou de CAP agricole	22/01/2024	🗨️
			🏠	2de générale et technologique ou 2de STHR	22/01/2024	🗨️ 🗨️
			🏠	2de professionnelle 1re année de CAP ou de CAP agricole 2de générale et technologique ou 2de STHR	18/01/2024	🗨️
			🏠	2de générale et technologique ou 2de STHR		🗨️
			🏠	2de générale et technologique ou 2de STHR		🗨️
			🏠	2de générale et technologique ou 2de STHR		🗨️
			🏠	2de générale et technologique ou 2de STHR		🗨️

MENJ | SIECLE | ORIENTATION | 24.1.0.0.9 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE

Affichage de l'origine de la saisie

L'origine de la saisie est détaillée dans l'écran de saisie des choix de l'élève.

Les choix saisis par le chef d'établissement sont affichés avec la date de la saisie et ne sont pas visibles par les familles avant l'ouverture des conseils de classe.

The screenshot shows the 'Phase définitive - Choix définitifs' screen. The 'Origine de la saisie' section is highlighted with a yellow box, indicating 'Saisie par l'établissement le 19/01/2024'. Below this, the 'Choix des représentants légaux' section shows a list of choices, including '2de générale et technologique ou 2de STHR'. The interface includes a search bar, a table of choices, and a sidebar with navigation options.

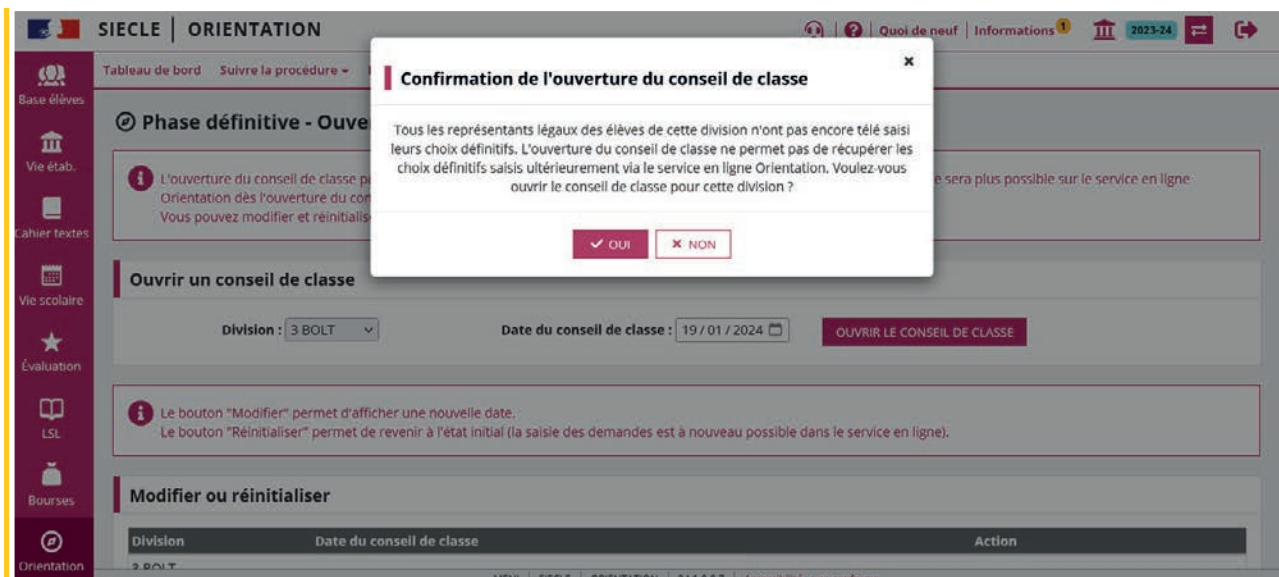
Les choix saisis dans le service en ligne sont indiqués avec le nom du représentant légal ayant fait la saisie et la date.


The screenshot shows the 'Phase définitive - Choix définitifs' screen. The 'Origine de la saisie' section is highlighted with a yellow box, indicating 'Saisie SLO effectuée par [nom] le 18/01/2024'. Below this, the 'Choix des représentants légaux' section shows a list of choices, including '2de professionnelle'. The interface includes a search bar, a table of choices, and a sidebar with navigation options.

1.6 Ouvrir le conseil de classe

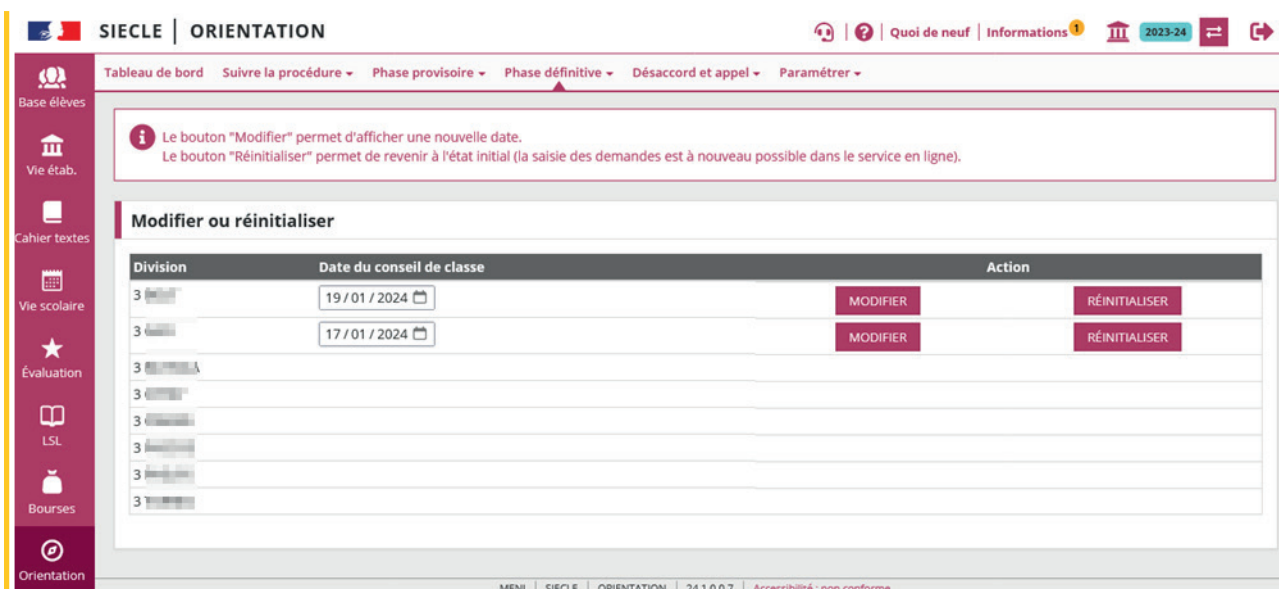
Dès l'ouverture du conseil de classe, les **représentants légaux ne peuvent plus saisir de demande dans le service en ligne**.

Ouvrir le conseil de classe permet de **saisir les propositions** pour les élèves de la division.

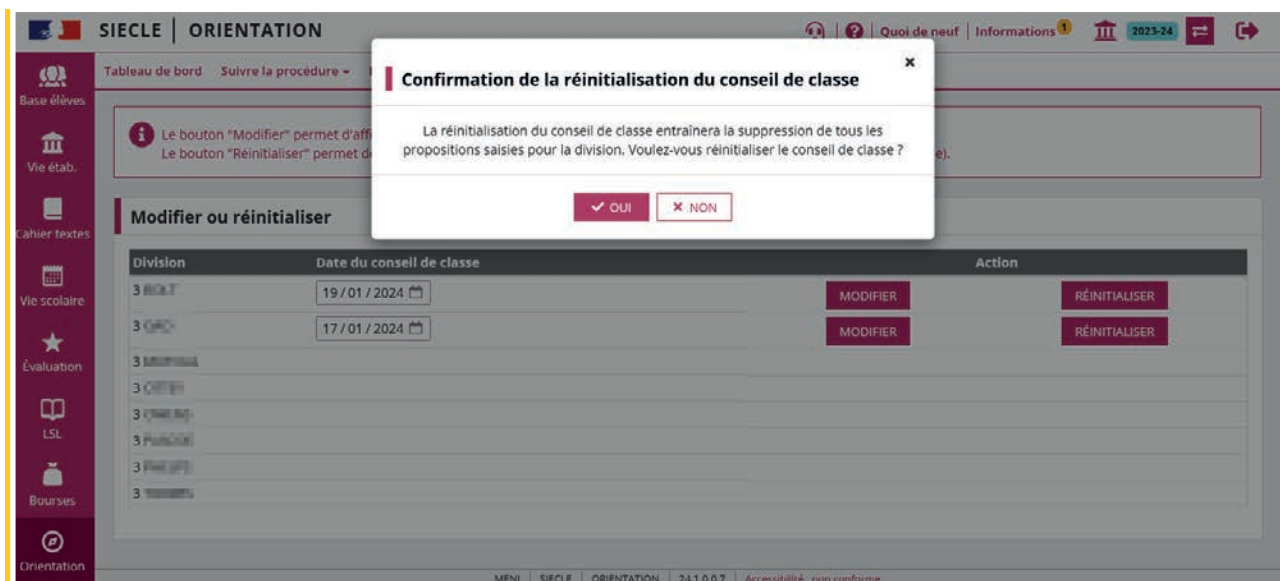


Un choix saisi dans le service en ligne le jour de l'ouverture sera non traité  (transfert dans la nuit suivant la saisie).

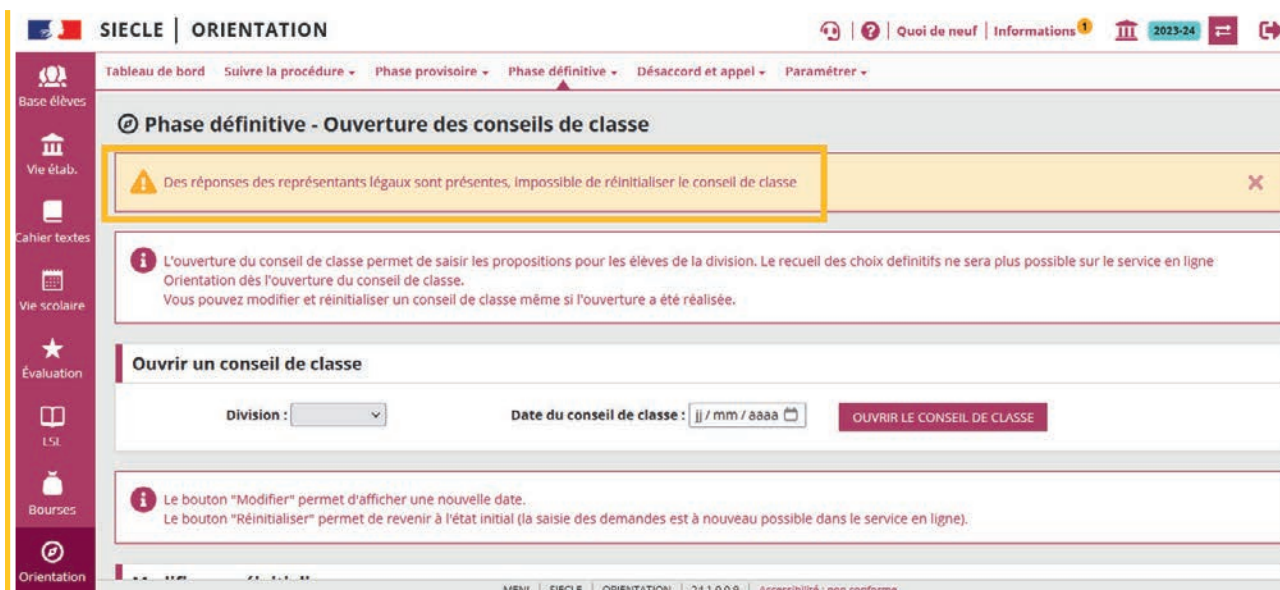
La date du conseil de classe peut être modifiée.



Le conseil de classe peut être réinitialisé, les propositions préalablement enregistrées sont alors supprimées.



La réinitialisation n'est pas possible si des familles ont donné leur réponse, le bouton **Réinitialiser** est inactif et un message d'information s'affiche.



1.7 Saisir les propositions

Au moment du conseil de classe, les demandes affichées dans Siecle Orientation sont celles faites en établissement ou les demandes saisies dans le service en ligne dans ce cas elles remplacent les demandes déjà saisies en établissement si elles existent. L'établissement peut alors saisir la réponse du conseil de classe et si la famille l'a demandé modifier sa demande.

The screenshot shows the 'Phase définitive - Propositions du conseil de classe' interface. At the top, there's a navigation bar with 'SIECLE | ORIENTATION' and various utility icons. Below it, a breadcrumb trail includes 'Phase définitive'. The main header reads 'Phase définitive - Propositions du conseil de classe' and instructs users to 'Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous'. There are search filters for 'Division', 'MEF', 'Nom', and 'Prénom'. A search icon is on the right. On the left, a sidebar menu lists navigation options like 'Base élèves', 'Vie étab.', 'Cahier textes', 'Vie scolaire', 'Évaluation', 'LSE', 'Bourses', and 'Orientation'. The main content area features a table with columns for 'Nom', 'Prénom', 'Division', and 'Action'. Below the table, there are three sections for entering proposals: 'Choix' (with dropdowns for '2de professionnelle' and '1re année de CAP ou de CAP agricole'), 'Proposition sur une voie non demandée' (with a dropdown and a text area), and 'Observations du conseil de classe' (with a text area and a checkbox for 'Dispositif de mise à niveau conseillé'). At the bottom, there are buttons for 'VALIDER', 'ANNULER', and 'RETOUR À LA LISTE DES PROPOSITIONS'. The footer indicates '22 élément(s) trouvés'.

Les propositions d'orientation, les recommandations et les observations du conseil de classe sont **consultables dans le service en ligne le lendemain** (transfert dans la nuit suivant la saisie).

Lorsque les représentants légaux se connectent pour consulter les propositions alors que celles-ci n'ont pas encore été envoyées au service en ligne Orientation, le message suivant est affiché « **Les propositions du conseil de classe ne sont pas encore disponibles, votre établissement est en train de les saisir** ».

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre

Les propositions du conseil de classe ne sont pas encore disponibles, votre établissement est en train de les saisir.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Les familles peuvent consulter et répondre aux propositions du conseil de classe que leur demande ait été saisie dans le service en ligne ou dans Siecle Orientation par le chef d'établissement.

1.8 Suivre les réponses des familles

La réponse donnée dans le service en ligne s'affiche dans Siecle Orientation le lendemain de la saisie. Les pictogrammes **Accord** **Désaccord** indiquent la réponse du représentant légal aux propositions du conseil de classe.

SIECLE | ORIENTATION Quoi de neuf Informations 2023-24

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | **Phase définitive** | Désaccord et appel | Paramétrer

Phase définitive - Réponse des représentants légaux

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève: Palier: 3EME, Division: 3, MEF: [], Nom: [], Prénom: []

Réponse des représentants légaux: [] **APPLIQUER AUX ÉLÈVES SÉLECTIONNÉS**

Nom	Prénom	Division	Choix définitifs	Propositions du conseil de classe	Origine	Réponse des représentants légaux	Date de saisie	Action
[]	[]	[]	2de générale et technologique ou 2de STHR 2de professionnelle	2de professionnelle		Désaccord	24/01/2024	
[]	[]	[]	2de professionnelle 1re année de CAP ou de CAP agricole	2de professionnelle 1re année de CAP ou de CAP agricole 2de générale et technologique ou 2de STHR		Accord : 2PRO, 1CAP	23/01/2024	
[]	[]	[]	2de professionnelle 1re année de CAP ou de CAP agricole 2de générale et technologique ou 2de	2de professionnelle 1re année de CAP ou de CAP agricole 2de générale et technologique ou 2de		À compléter		

MENJ | SIECLE | ORIENTATION | 24.1.0.0.9 | Accessibilité: non conforme



Le représentant légal ne peut répondre qu'une seule fois dans le service en ligne aux propositions du conseil de classe. Si vous modifiez les propositions après sa réponse, vous devrez l'informer des changements effectués.

The screenshot displays the SIECLE Orientation interface. A central dialog box titled "Confirmation de la modification des propositions du conseil de classe" is open. The dialog text reads: "Les représentants légaux ayant déjà répondu aux propositions du conseil de classe, vous devrez informer les représentants légaux des changements effectués. Souhaitez-vous continuer ?". Below the text are two buttons: "OUI" (Yes) and "NON" (No). The background interface is dimmed, showing a sidebar with navigation options like "Base élèves", "Ve étab.", "Cahier textes", "Ve scolaire", "Évaluation", "LSL", "Bourses", and "Orientation". The main content area is titled "Phase définitive - Prop" and includes a search bar, a table of students, and a "Rappel de la phase provisoire" section with details on intentions and provisional advice.

Si vous souhaitez des précisions concernant le fonctionnement de Siecle Orientation, vous pouvez vous référer à l'aide en ligne ainsi qu'auprès de votre service académique d'information et d'orientation.

This screenshot shows the navigation bar of the SIECLE Orientation application. It includes the logo "SIECLE | Orientation" on the left. On the right, there are utility icons for "Quoi de neuf?", "Informations", and the school year "2022-23". Below the main navigation bar, a secondary menu is visible with items: "Accueil", "Suivre la procédure", "Fiches de dialogue", "Phase provisoire", "Phase définitive", "Désaccorder et apper", and "Niveau 1re". A small "Aide sur l'écran" tooltip is positioned over the "Phase définitive" menu item.

1.9 Affichage dans la fiche de dialogue

Les données saisies dans le service en ligne sont enregistrées dans la fiche de dialogue suite à l'ouverture du conseil de classe. Les nom et prénom du représentant légal ayant fait la saisie y sont mentionnés ainsi que la date de la saisie.

Choix saisis dans le service en ligne

Troisième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s) d'orientation	
Nous demandons pour la rentrée prochaine :	
Le passage en : <i>classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)</i>	
<input type="checkbox"/> 2 ^{de} générale et technologique ou 2 ^{de} STHR	
1 <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{de} professionnelle	
<input checked="" type="checkbox"/> sous statut scolaire <input checked="" type="checkbox"/> sous statut d'apprenti	
Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique	
2 <input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP ou CAPa	
<input checked="" type="checkbox"/> sous statut scolaire <input checked="" type="checkbox"/> sous statut d'apprenti	
Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Aéronautique ou boulanger	
À le	
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) : Demande(s) effectuée(s) par le 18/01/2024 via le service en ligne	
À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....	

Propositions d'orientation du conseil de classe

Troisième trimestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE	
<i>Le conseil de classe répond à la ou aux demande(s) des représentants légaux</i>	
Le passage en :	
• 2 ^{de} générale et technologique ou 2 ^{de} STHR	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
• 2 ^{de} professionnelle Spécialité ou famille de métiers conseillée : Hôtellerie restauration	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
• 1 ^{re} année de CAP ou CAPa Spécialité conseillée :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Observations du conseil de classe :	
<input type="checkbox"/> Dispositif de mise à niveau conseillé	
Proposition du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :	
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} Spécialité :	
À le	Signature du chef d'établissement

Réponse donnée dans le service en ligne

RÉPONSE DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION	
<input type="checkbox"/>	Nous acceptons la proposition du conseil de classe suivante : Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.
<input type="checkbox"/>	Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement Téléphone : 03 00 00 00 00 avant le / /
À le	
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) : accepte les propositions : 2PRO, 1CAP - saisie du 23/01/2024	
À remettre au professeur principal de la classe pour le / /	

1.10 Recommandation

Il est nécessaire d'informer les représentants légaux si des modifications sont effectuées dans Siecle Orientation, dans la situation suivante :

- modification des propositions du conseil de classe alors que les représentants ont déjà donné leur réponse sur le service en ligne Orientation.

1.11 Points de vigilance pour la phase définitive

Lors de la phase définitive, les saisies se déroulent dans l'ordre suivant : **choix définitifs des familles > propositions du conseil de classe > réponses des familles aux propositions du conseil de classe.**

Les deux représentants légaux sont informés au moment où la réponse est saisie. Le représentant qui n'a pas fait la saisie est invité à s'adresser au chef d'établissement en cas de désaccord.

La réponse saisie dans le service en ligne Orientation est transférée automatiquement vers Siecle Orientation. En revanche, **lorsque la réponse n'a pas été saisie dans le service en ligne l'établissement doit bien penser à saisir cette réponse dans Siecle Orientation dans le menu dédié Saisie des réponses des familles.**

1.12 Documentation d'accompagnement

- Guides à l'attention des établissements pour l'accompagnement des familles lors de la phase définitive.
- Aide en ligne accessible depuis Siecle Orientation en cliquant sur le lien *Aide* situé en haut à droite de l'écran.
- Diaporama de présentation du service en ligne Orientation « Comment demander sa voie d'orientation après la 3^e ».
- Vidéo de présentation du service en ligne Orientation.

Assistance en ligne

- Une plateforme d'assistance nationale est mise à disposition des familles pour les questions techniques. La plateforme est accessible depuis le service en ligne à chaque étape de la saisie.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  



Ce service est réalisé par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.








Education.gouv.fr  Franceconnect.gouv.fr  Gouvernement.fr 

Service-public.fr  Eduscol.education.fr 



Assistance démarches en ligne

Merci de vérifier que votre problème ne figure pas dans les rubriques ci-dessous :

 Le compte ÉduConnect	+
 L'orientation	-
<ul style="list-style-type: none">• Pour les questions sur les formations envisagées, prenez contact avec le professeur principal de votre enfant.• Si l'avis du conseil de classe n'est pas disponible alors que le conseil de classe a déjà eu lieu, prenez contact avec l'établissement de votre enfant.• Vous pouvez également lire des explications détaillées sur l'orientation après la 3e et après la 2nde générale et technologique.	
 L'affectation	+
 L'inscription	+
 La demande de bourse	+
 Le paiement des factures	+
 Le livret scolaire	+

Je n'ai pas trouvé la solution à mon problème

J'ai trouvé la solution à mon problème

fonction-publique.gouv.fr numerique.gouv.fr

[Contactez-nous](#) [Accessibilité : partielle](#) [Mentions légales](#) [Plan du site](#)

2. Service en ligne

Les étapes de la demande d'orientation

Ce chapitre présente le déroulement de la saisie des choix définitifs et des réponses aux propositions du conseil de classe, afin que vous puissiez apporter aux familles l'accompagnement dont elles pourraient avoir besoin lors de la phase définitive de la procédure d'orientation.

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des choix d'orientation, la réponse aux propositions du conseil de classe pourra être effectuée indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

2.1 Connexion au service en ligne Orientation

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

Le service en ligne Orientation est accessible par le portail national Scolarité Services à l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr :

- Le service en ligne Orientation mis à disposition des représentants légaux et des élèves eux-mêmes est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs ;
- **le compte d'un représentant légal permet de saisir les choix définitifs et de répondre aux propositions du conseil de classe ;**
- le compte d'un élève permet uniquement de consulter ce que le représentant légal a complété.



ÉduConnect
Un compte unique pour les services numériques
des écoles et des établissements

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Responsable d'élève



Élève

Connexion avec un compte ÉduConnect ou FranceConnect

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

 Représentant légal

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)

Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

OU

Je me connecte avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !

Accès des représentants légaux aux services en ligne

Informations générales

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Remarque : Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le menu **Mes services.**

Retrouvez sur le portail **Scolarité Services** toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail **Scolarité Services** s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

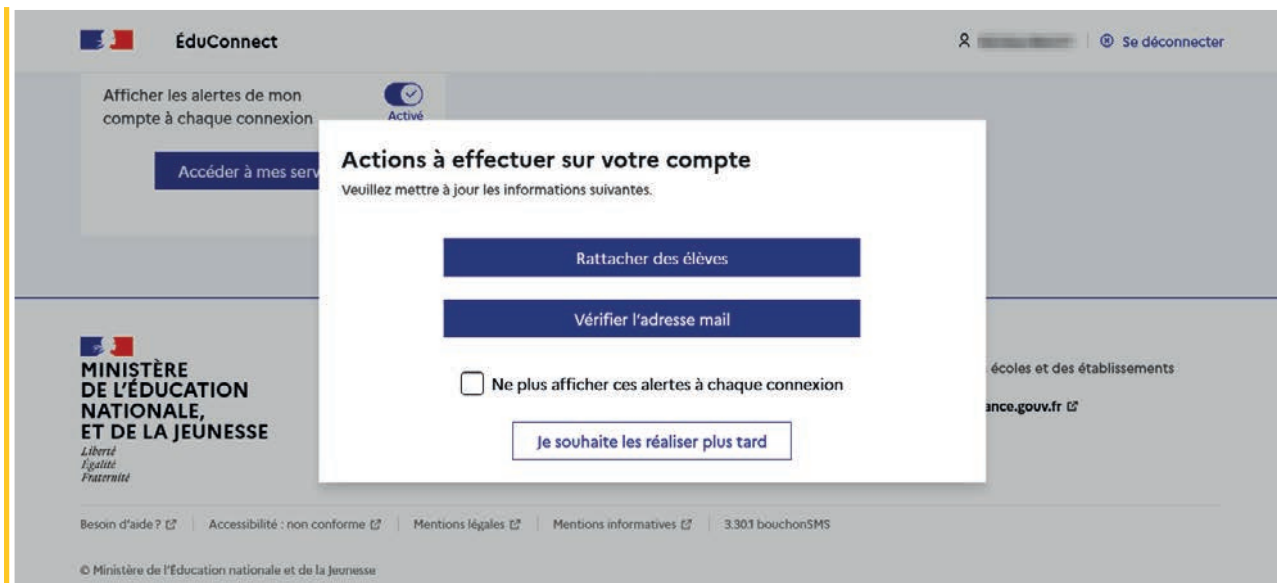
Vos services en ligne sont dans le menu **Mes services.**

Une question, besoin d'aide ?

Assistance 

Le cas échéant le représentant légal peut sur son compte ÉduConnect :

- rattacher un enfant à son compte ;
- vérifier son adresse de messagerie.



Accès de l'élève aux services en ligne

Des services en ligne pour les élèves...

Dans le menu [Mes services](#), tu as accès au :

- **Livret scolaire du CP à la 3e** pour :
- voir tes différents bilans (bulletins, bilans de cycle) renseignés par les professeurs que tu as eus depuis le CP ;
- retrouver toutes les attestations de sécurité routière (dont l'ASSR 1 et 2 passées en 5e et 3e), du savoir nager et la certification numérique PIX (si tu es en 3e).

Tu peux télécharger tous ces documents. *Conserve-les, ils peuvent te servir plus tard...*

- **Livret scolaire du lycée en 1re et terminale** pour :
- consulter tes moyennes périodiques et annuelles, l'évaluation de tes compétences, l'appréciation annuelle de tes professeurs et l'avis de réussite au baccalauréat formulé par l'équipe pédagogique au jury du baccalauréat ;
- vérifier le contenu de ton livret scolaire avant sa transmission au jury du baccalauréat ;
- télécharger la version définitive après la proclamation des résultats (attention, il y a une date limite de mise à disposition du livret sur le service en ligne).

Et si ton établissement utilise les services en ligne **Siècle +**, tu peux aussi trouver :

- le **cahier de texte**
- ton **emploi du temps**
- tes résultats (évaluations, bulletins...)
- les informations liées à la **Vie scolaire** (absences, retards, punitions, sanctions, engagement...)

Retrouve ces services dans le menu [Mes services](#).

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

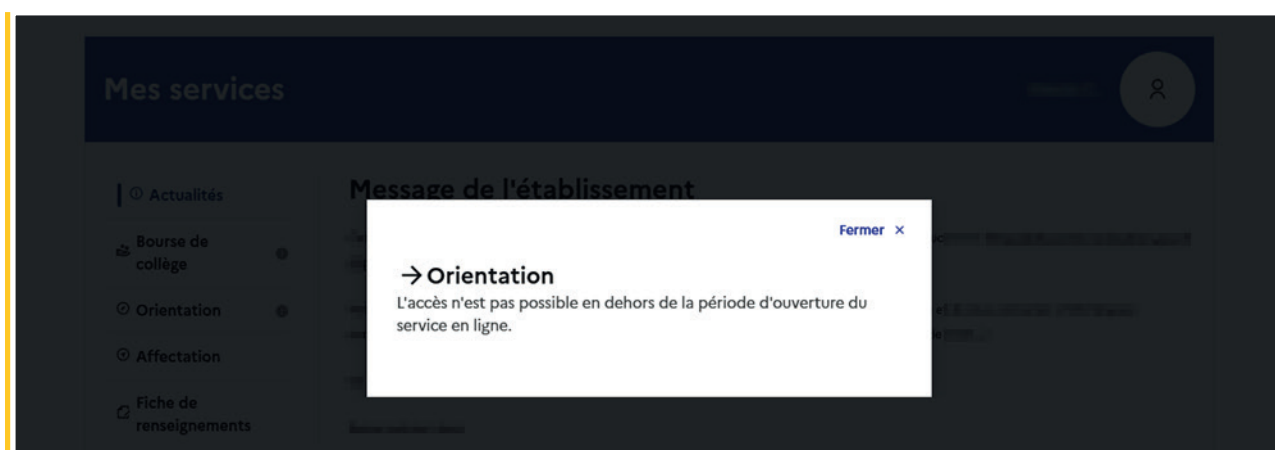
2.2 Ouverture et fermeture du service en ligne Orientation

Les dates d'ouverture et de fermeture sont fixées par le service académique d'information et d'orientation via le paramétrage de la phase provisoire et définitive dans Siecle Orientation. **Ces dates servent à ouvrir et fermer automatiquement les phases dans le service en ligne Orientation.**

Lorsque la campagne d'orientation n'est pas ouverte le service en ligne Orientation est inactif.



- le message suivant s'affiche :



Lorsque la campagne d'orientation est ouverte, l'accès au service en ligne Orientation devient actif.

The screenshot shows a web interface with a dark blue header containing the text "Mes services" and a user profile icon. Below the header is a white content area. On the left, there is a vertical navigation menu with the following items: "Actualités", "Bourse de collège", "Orientation" (highlighted with a yellow border), "Affectation", and "Fiche de renseignements". To the right of the menu, under the heading "Message de l'établissement", there is a yellow callout box with the text "Choisir Orientation parmi les services proposés". At the bottom of the page, there is a dark blue footer with the text "Une question, besoin d'aide ?" and a button labeled "Assistance" with a speech bubble icon and an external link icon.

2.3 Préparer la rentrée 2024

Le calendrier de l'orientation, l'affectation et l'inscription est présenté avec les étapes pour préparer la rentrée 2024. Le bouton activé indique l'étape en cours.

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Bien préparer la rentrée 2024

De janvier à mars

Avant le conseil de classe, vous indiquez pour votre enfant, l'intention d'orientation vers la voie générale et technologique ou la voie professionnelle. Après le conseil de classe, vous prenez connaissance de l'avis provisoire concernant l'orientation demandée et vous en accusez réception.

Formuler les intentions d'orientation

Prendre connaissance de l'avis

PROCHAINEMENT

Du 5 avril au 27 mai

Vous pouvez consulter l'offre des formations.

À partir du 6 mai, vous précisez la ou les formations ainsi que l'(les) établissement(s) souhaité(s) pour votre enfant.

Préciser formations et établissements

PROCHAINEMENT

D'avril à début juin

Avant le conseil de classe, vous indiquez les choix définitifs d'orientation. Après le conseil de classe vous consultez la proposition d'orientation et vous donnez votre réponse.

Formuler les choix définitifs

Répondre au conseil de classe

PROCHAINEMENT

À partir du 26 juin

Vous découvrez la formation et l'établissement retenus pour votre enfant et vous l'inscrivez dans son établissement.

Voir le résultat d'affectation

Inscrire

Accéder au service Orientation

Une question, besoin d'aide ?

Assistance



2.4 Accuser réception de l'avis provisoire pour pouvoir formuler les choix définitifs

Tant que le représentant légal n'a pas accusé réception, l'écran correspondant s'affiche à la connexion avant toute possibilité de saisie des choix définitifs.

The screenshot shows a user interface titled "Mes services" with a navigation menu on the left containing: Bourse de collège, Orientation (selected), Affectation, Fiche de renseignements, and Actualités. The main content area displays four stages of the process: "Phase provisoire" (Intentions, Courant 2^e trimestre), "Phase provisoire" (Avis provisoires, Après le conseil de classe du 2^e trimestre), "Phase définitive" (Choix définitifs, Courant 3^e trimestre), and "Phase définitive" (Propositions, Après le conseil de classe du 3^e trimestre). The "Phase définitive" (Choix définitifs) stage is highlighted with a blue border. Below the stages, there is explanatory text: "Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre." and "Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les établissements proposant les formations envisagées et conseillées par le conseil de classe en consultant les offres de formations après la 3^e dans le [service en ligne affectation](#)". A blue button with the text "Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe" is highlighted with a yellow border. At the bottom, a blue bar contains the text "Une question, besoin d'aide ?" and a button for "Assistance" with a help icon and an external link icon.

Le pictogramme  affiché dans Siecle Orientation permet de suivre et d'accompagner les familles qui n'auraient pas accusé réception de l'avis provisoire.

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.



J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

Après la validation de l'accusé de réception, la saisie des choix définitifs peut commencer.

2.5 Formuler les choix définitifs

Sur la page d'accueil du service en ligne Orientation, un calendrier et une présentation de chaque phase permettent aux parents de se repérer dans les différentes étapes de la procédure d'orientation.

Les repères temporels dépendent du paramétrage du découpage scolaire dans Siecle Orientation (trimestre ou semestre) de la fiche de dialogue.

Mes services Mes enfants

- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Actualités

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions
Courant 2 ^e trimestre	Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Courant 3 ^e trimestre	Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre

Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre.

Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les établissements proposant les formations envisagées et conseillées par le conseil de classe en consultant les offres de formations après la 3^e dans le [service en ligne affectation](#).

Je formule les choix définitifs d'orientation

Une question, besoin d'aide ? Assistance

Les représentants légaux sont guidés s'ils le souhaitent vers des informations sur le service en ligne Affectation pour consulter les offres de formation après la 3^e.

CHOISIR SON AFFECTATION
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

Votre enfant est en 3^e ?
Découvrez les offres de formation possibles après le collège.

CONSULTER LE CATALOGUE DE L'ANNÉE DERNIÈRE

CALENDRIER 2024
Le calendrier des étapes de l'affectation 2024 sera disponible ultérieurement.

MENU

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse | [Plan du site](#) | [Aide et contacts](#) | [Mentions légales](#) | [Cookies](#) | [Accessibilité](#) - partiellement conforme | [Mes données personnelles](#)

Ajouter un choix

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des choix définitifs :

- il doit saisir au moins 1 choix de voie d'orientation ;
- il peut saisir jusqu'à 3 choix de voie d'orientation (2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole);
- le rang détermine l'ordre de préférence;
- les choix doivent être validés afin d'être pris en compte;
- les choix peuvent être modifiés jusqu'à la date indiquée par le chef d'établissement.

Le représentant légal est guidé dans sa saisie par des consignes précises. Le bouton **+Ajouter un choix définitif** ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, il est possible d'ajouter jusqu'à trois choix. Quand les choix sont validés, un courriel récapitulatif est envoyé aux représentants légaux.

Mes services

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter un choix définitif

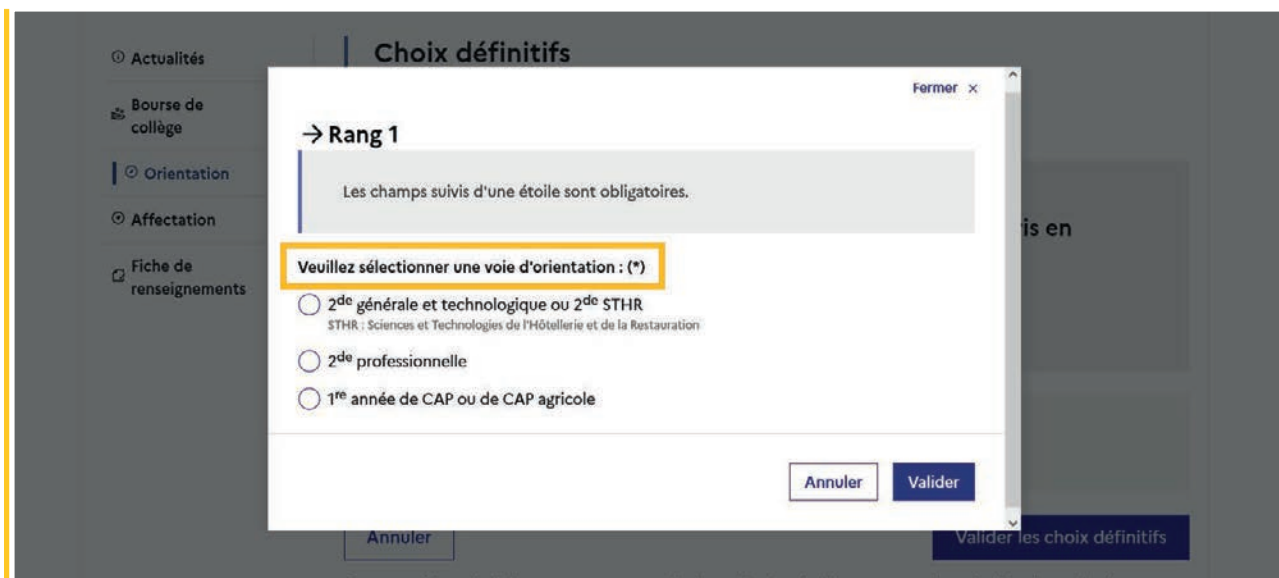
Annuler Valider les choix définitifs

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.




Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques

Une question, besoin d'aide ? Assistance

La sélection d'une voie se fait naturellement dans l'ordre de préférence, le rang peut être toutefois modifié.



Modifier un choix

Les boutons   permettent de reclasser le choix, le bouton  permet de supprimer la sélection, ils sont activés à partir de la saisie de deux choix.

Cliquer sur le choix permet de modifier la sélection.

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).



Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.



Rang 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Cliquer sur le choix pour le modifier



+ Ajouter un choix définitif

Annuler

Valider les choix définitifs

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Le bouton Annuler supprime tous les choix et permet de recommencer une nouvelle saisie.

Lorsque les choix ont été validés, l'annulation efface uniquement les modifications en cours, la saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

2.6 Choisir la 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

The screenshot shows a web interface titled "Choix définitifs" (Final Choices). On the left, there is a navigation menu with items: "Actualités", "Bourse de collège", "Orientation", "Affectation", and "Fiche de renseignements". The "Orientation" item is selected. The main content area displays a modal window for "Rang 1" (Rank 1). At the top of the modal, it says "→ Rang 1" and "Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires." Below this, the instruction "Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)" is followed by three radio button options: "2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR" (with a sub-note "STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration"), "2^{de} professionnelle", and "1^{re} année de CAP ou de CAP agricole". The first option is selected. A yellow callout box on the right states: "Il n'y a pas d'autres informations à compléter pour la sélection de 2^{de} GT ou 2^{de} STHR". At the bottom of the modal, there are two buttons: "Annuler" and "Valider", with the "Valider" button highlighted by a yellow border. A "Fermer x" button is located in the top right corner of the modal.

Après la validation de la sélection de la 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, le récapitulatif de la sélection est affiché, il est possible de valider le choix et terminer la saisie ou d'ajouter un choix pour une autre voie d'orientation ou de modifier la sélection.



Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).



Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.



Rang 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR



+ Ajouter un choix définitif

Annuler

Valider les choix définitifs

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

2.7 Choisir la 2^{de} professionnelle et la 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

En choisissant la 2^{de} professionnelle, il est possible d'indiquer la spécialité ou la famille de métiers et pour la 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole la spécialité, si le paramétrage académique le permet. Il s'agit d'un champ libre permettant à l'établissement d'avoir des précisions sur le projet d'orientation de l'élève, il n'est pas nécessaire pour les familles de connaître parfaitement l'intitulé des spécialités et familles de métiers.

The screenshot shows a web interface with a sidebar on the left containing 'Affectation' and 'Fiche de renseignements'. The main content area has a header 'Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.' A modal dialog box is open, titled '→ Rang 2'. Inside the dialog, there is a message: 'Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.' Below this, a prompt reads 'Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)'. There are three radio button options: '2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR' (with a sub-note 'STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration'), '2^{de} professionnelle' (which is selected), and '1^{re} année de CAP ou de CAP agricole'. At the bottom of the dialog are 'Annuler' and 'Valider' buttons. In the background, there are also 'Annuler' and 'Valider les choix définitifs' buttons.

Le statut envisagé peut être indiqué, cette précision n'est pas obligatoire : statut scolaire et/ou statut d'apprenti.

The screenshot shows the same web interface as above. The modal dialog box is now titled '2^{de} professionnelle :'. It contains a text input field with the placeholder 'Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :'. Below this are two checkbox options: 'Sous statut scolaire' (with a sub-note: 'Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.') and 'Sous statut d'apprenti' (with a sub-note: 'Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.'). At the bottom of the dialog are 'Annuler' and 'Valider' buttons. In the background, there are also 'Annuler' and 'Valider les choix définitifs' buttons.

La sélection doit être validée pour poursuivre à l'étape suivante.

Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.

2^{de} professionnelle :

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :

Hôtellerie restauration, relation client ou numérique

Sous statut scolaire
Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.

Sous statut d'apprenti
Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.

Annuler Valider

Annuler Valider les choix définitifs

Les informations complémentaires indiquées sont affichées dans le récapitulatif des choix.

Mes services

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Rang 2
2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

[+ Ajouter un choix définitif](#)

[Annuler](#) [Valider les choix définitifs](#)

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

2.8 Choisir plusieurs voies d'orientation

Si une voie d'orientation a déjà été saisie un message indique qu'elle ne peut pas être demandée deux fois

→ Rang 3

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2^{de} professionnelle

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Vous ne pouvez pas demander deux fois la même voie d'orientation.

Annuler Valider

La saisie peut se poursuivre avec la sélection d'une autre voie d'orientation.

→ Rang 3

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2^{de} professionnelle

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Annuler Valider

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole :

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) (256 caractères maximum) :

Aéronautique ou boulanger

Sous statut scolaire

Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.

Sous statut d'apprenti

Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.

Annuler

Valider

Annuler

Valider les choix définitifs

2.9 Valider les choix définitifs

Le récapitulatif des choix doit être validé pour être enregistré et envoyé dans Siecle Orientation.

Mes services

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Valider les choix pour qu'ils soient envoyés dans Siecle Orientation

Rang 1
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Rang 2
2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

Rang 3
1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Annuler Valider les choix définitifs

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ? Assistance



Si le représentant légal ne valide pas les choix saisis, ceux-ci ne seront pas enregistrés : il n'y aura pas de courriels récapitulatifs ni de synchronisation avec Siecle Orientation.
Vous pouvez visualiser dans Siecle Orientation les familles pour lesquelles il n'y a pas de saisies enregistrées, et les accompagner pour formuler leurs choix définitifs.

Un récapitulatif et un message s'affichent après la validation des choix :

- transmission d'un courriel avec le récapitulatif des choix saisis à chaque représentant légal ;
- possibilité de modifier les choix jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

2.10 Consulter et modifier les choix

Seul le représentant ayant validé les choix peut apporter des modifications. Les choix validés sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève

Mes services

- Actualités
- Bourse de collègue
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements

Phase provisoire Intentions Courant 2 ^e trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre
---	---	---	---

Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre.

Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les établissements proposant les formations envisagées et conseillées par le conseil de classe en consultant les offres de formations après la 3^e dans le [service en ligne affectation](#).

Je consulte ma saisie

Une question, besoin d'aide ? Assistance

Le bouton **Modifier les choix** permet d'activer la modification. Les choix peuvent être reclassés, supprimés ou modifiés jusqu'à la date indiquée par le chef d'établissement.

La saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

Un courriel récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.



- Actualités
- Bourse de collègue
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).



Vos choix définitifs ont bien été validés

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

Les choix peuvent être modifiés jusqu'à la date de fermeture du service en ligne indiquée par le chef d'établissement

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

[Modifier les choix définitifs](#)

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Je donne mon avis



Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Courriel reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des choix définitifs d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 18/01/2024 à 11:38, nous vous confirmons par ce message que votre(vos) choix définitif(s) a(ont) bien été enregistré(s) pour l'élève Prénom NOM.

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 2de professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire
- Rang 2 : 1re année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité(s) : Aéronautique ou boulanger
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement).
Le cas échéant le second représentant légal est également informé des choix enregistrés.

Bien cordialement,
Coordonnées de l'établissement

Courriel reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des choix définitifs d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 18/01/2024 à 11:38 par Mme Prénom NOM, nous vous informons par ce message que le(les) choix définitif(s) a(ont) bien été enregistré(s) pour l'élève Prénom NOM.

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 2de professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire
- Rang 2 : 1re année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité(s) : Aéronautique ou boulanger
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire

S'il souhaite apporter des modifications, il est invité à se rapprocher du représentant qui a saisi les choix et, en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande.

En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

Bien cordialement,
Coordonnées de l'établissement

2.11 Répondre aux propositions du conseil de classe

La réponse aux propositions du conseil de classe pourra être effectuée indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Le lendemain de la saisie des propositions du conseil de classe, le représentant légal peut les consulter et donner sa réponse.

Comme pour l'étape de saisie des choix, le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre.

The screenshot shows a web interface titled 'Mes services' with a dropdown menu for 'Mes enfants'. On the left, there is a sidebar with navigation options: 'Bourse de collège', 'Orientation' (selected), 'Affectation', 'Fiche de renseignements', and 'Actualités'. The main content area is divided into four columns representing different stages: 'Phase provisoire' (Intentions, Courant 2^e trimestre), 'Phase provisoire' (Avis provisoires, Après le conseil de classe du 2^e trimestre), 'Phase définitive' (Choix définitifs, Courant 3^e trimestre), and 'Phase définitive' (Propositions, Après le conseil de classe du 3^e trimestre). Below these columns, a text block states: 'Le conseil de classe a étudié vos choix et vous pouvez consulter ses propositions définitives et donner votre réponse :'. This is followed by two bullet points: 'd'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;' and 'pas d'accord : le dialogue continue, prenez contact avec le chef d'établissement.'. A blue button with white text 'Je consulte et je réponds aux propositions du conseil de classe' is highlighted with a yellow border. At the bottom, there is a blue footer bar with the text 'Une question, besoin d'aide ?' and an 'Assistance' button with a help icon and a link icon.

L'un ou l'autre représentant peut répondre aux propositions du conseil de classe, l'affichage des écrans et les courriels transmis sont identiques pour chacun à cette étape.

Toutes les informations saisies dans Siecle Orientation sont affichées dans le service en ligne Orientation.

Un seul représentant indique la réponse aux propositions et en cas de désaccord les représentants légaux sont tous informés qu'ils doivent prendre contact immédiatement avec le chef d'établissement.



- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation
- Affectation
- Fiche de renseignements

Propositions

Troisième trimestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :

Rang 1 : 2^{de} professionnelle

OUI

Spécialité ou famille de métiers demandée : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
 Sous statut scolaire.
 Sous statut d'apprenti.

Spécialité ou famille de métiers conseillée :
 Hôtellerie restauration

Rang 2 : 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

OUI

Spécialité demandée : Aéronautique ou boulanger
 Sous statut scolaire.
 Sous statut d'apprenti.

Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Les familles peuvent consulter la proposition du conseil de classe pour chaque choix, les conseils et la proposition pour une voie non demandée

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

- 2^{de} professionnelle
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement.

La réponse s'effectue en cochant les propositions acceptées ou le désaccord puis en validant

Valider

Une question, besoin d'aide ?

Assistance


2.12 Accord

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

- 2^{de} professionnelle
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
- Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement.

 La réponse validée ne peut plus être modifiée.

Valider

Une fois la réponse saisie, elle n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celle-ci. Les représentants légaux reçoivent un courriel de confirmation de la réponse donnée et sont informés de la décision d'orientation en cas d'accord, **l'affichage de l'écran est identique pour chacun.**

- 🕒 Actualités
- 📄 Bourse de collège
- 📍 Orientation
- 📄 Affectation
- 📄 Fiche de renseignements

Propositions

Troisième trimestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :

Rang 1 : 2^{de} professionnelle

OUI

Spécialité ou famille de métiers demandée : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
 Sous statut scolaire.
 Sous statut d'apprenti.

Spécialité ou famille de métiers conseillée :
 Hôtellerie restauration

Rang 2 : 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

OUI

Spécialité demandée : Aéronautique ou boulanger
 Sous statut scolaire.
 Sous statut d'apprenti.

Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Retour des représentants légaux sur l'orientation



Votre(vos) réponse(s) a(ont) bien été validée(s). Un courriel de confirmation a été envoyé aux représentants légaux, si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.

[Nom] a accepté la ou les propositions du conseil de classe le 23/01/24 à 11:09 :

- 2^{de} professionnelle
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Cette ou ces propositions deviennent décisions d'orientation définitives prises par le chef d'établissement.
 Pour toute question, adressez-vous au chef d'établissement.

Je donne mon avis



Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Le courriel transmis simultanément est identique pour chacun :

Objet : [ORIENTATION] Acceptation de la proposition du conseil de classe

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 23/01/2024 à 11:09 par Prénom NOM, nous vous confirmons par ce message que la(les) proposition(s) suivante(s) du conseil de classe pour l'élève Prénom NOM a(ont) été acceptée(s) :

- 2de professionnelle
- 1re année de CAP ou de CAP agricole

Celle(s)-ci devient(nent) décision(s) d'orientation définitive(s) prise(s) par le chef d'établissement.

Tous les représentants légaux sont informés de cette validation. Pour toute question vous pouvez prendre contact avec le chef d'établissement.

2.13 Désaccord

Mes services Mes enfants

Propositions

Troisième trimestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond à la demande des représentants légaux :

Rang 1 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

NON

Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

2^{de} professionnelle

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

2^{de} professionnelle

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement.

Valider

Une question, besoin d'aide ? Assistance

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

2^{de} professionnelle

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement.

Valider

Une fois la réponse saisie, elle n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celle-ci. Les représentants légaux reçoivent un courriel de confirmation de la réponse donnée les informant qu'ils doivent prendre contact immédiatement avec le chef d'établissement.

L'affichage de l'écran est identique pour chacun.

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements

Propositions

Troisième trimestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond à la demande des représentants légaux :

Rang 1 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

NON

Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

2^{de} professionnelle

Retour des représentants légaux sur l'orientation



Votre(vos) réponse(s) a(ont) bien été validée(s). Un courriel de confirmation a été envoyé aux représentants légaux, si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.

[Nom de l'enfant] a refusé la ou les propositions du conseil de classe le 24/01/24 à 09:11.

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement.



Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Le courriel transmis simultanément est identique pour chacun :

Objet : [ORIENTATION] Refus de la proposition du conseil de classe

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 24/01/2024 à 09:11 par Prénom NOM, nous vous confirmons par ce message que la(les) proposition(s) suivante(s) du conseil de classe pour l'élève Prénom NOM a(ont) été refusée(s) :

- 2de professionnelle

Tous les représentants légaux sont informés de ce désaccord.

Vous devez immédiatement prendre contact avec le chef d'établissement.

2.14 Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie

Écran de consultation des choix définitifs

Mes services Mes enfants

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

i La saisie a été effectuée par un autre représentant de l'élève. Si vous souhaitez apporter des modifications à cette saisie, veuillez vous rapprocher de lui.
En cas de désaccord, veuillez contacter le chef d'établissement.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ? Assistance

2.15 Connexion de l'élève

Écran de consultation des choix définitifs

Mes services

Orientation

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

La saisie doit être effectuée par un représentant légal.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Une question, besoin d'aide ?

Assistance 